

4CZ

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

AU CAPITAL DE 2 000 Euros

193 AVENUE HENRI BARBUSSE – 93700 DRANCY

RCS BOBIGNY 913 914 511

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 16 AOUT 2024.

L'an Deux Mille vingt-quatre,

Le Seize, Aout,

A Dix Heures

Les associés de la société à responsabilité limitée se sont réunis sur convocation du Gérant.

ÉTAIT PRÉSENT :

M. DOGAN CIHAN

80 Parts sociales

HM GROUPE SARL

20 Parts sociales

Soit au total :

100 Parts sociales

La séance est gérée par **M. DOGAN CIHAN** gérant, qui constate que la totalité du capital est représentée, et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il rappelle qu'elle a été convoquée à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession de parts sociales
- Changement de gérant
- Mise à jour des Statuts

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés approuve la cession de parts sociales entre :

M. DOGAN CIHAN ET HM GROUPE SARL

ET

M. CAPVERDE COSTEL

M. DOGAN CIHAN cède ses 80 parts sociales à M. CAPVERDE COSTEL et démissionne de sa fonction de Gérant.

HM GROUPE SARL cède ses 20 parts sociales à M. CAPVERDE COSTEL et quitte la boîte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés approuve le changement de Gérant :

M. CAPVERDE COSTEL né le **18/06/1985** à **CODAESTI (ROUMANIE)**, demeurant au **10 RUE VLADIMIR KOMAROV- 93200 ST DENIS** et de nationalité **ROUMAINE** devient le nouveau Gérant de la société en remplacement de **M. DOGAN CIHAN** Gérant démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

DERNIERE RESOLUTION

Aucun point ne figurant plus à l'ordre du jour, la séance n'est levée à 12 Heures 00'.

Le procès-verbal a été clos et signé par les associés après lecture.

Fait À DRANCY Le, 16/08/2024 En Cinq exemplaires

Lu et approuvé par :

M. DOGAN CIHAN

Lu et approuvé

M. CAPVERDE COSTEL

Lu et approuvé

Lu et approuvé

HM GROUPE

Lu et approuvé

Lu et approuvé